

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 novembre 2024

ABROGATION DE LA RETRAITE À 64 ANS - (N° 613)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 520

présenté par

M. Marion, M. Huyghe, Mme Rist, M. Pierre Cazeneuve, M. Attal, M. Metzdorf, M. Woerth,
Mme Liliana Tanguy, Mme Vidal, Mme Hoffman et M. Gouffier Valente

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.